Le Petit **BOURQUIN**















Le MOT du MAIRE

Cette année a été une fois encore marquée par la présence du Covid19. Malgré une vaccination importante et des mesures contraignantes, sa présence est toujours bien là. A nous tous de nous protéger.

Il y a la guerre en Ukraine qui impacte aussi notre quotidien. Toute la population se rend bien compte de l'importance de ce conflit sur notre vie quotidienne. L'augmentation de presque tous les produits que nous achetons rend de plus en plus difficile notre façon de vivre. Les factures de gaz et d'éléctricité ont explosé à la Commune, et nous allons voir pour mettre en place des actions afin de réduire notre consommation. Cela se fera principalement par la baisse des températures dans les logements communaux, la réduction des temps d'allumage de l'éclairage public et des illumations de Noël.

C'est avec plaisir que nous avons vu l'arrivée de plusieurs nouveaux commerçants sur notre Commune. La Poêle Ardennaise tenue par Monsieur Bernard SOHIER, qui vous propose de nombreux plats du jour ainsi qu'un dépôt de pain ; Jordan et Déborah qui ont repris le café des Sports ; Océane qui s'est installée au salon de coiffure New'hair ; Michèle QUINAUX qui a ouvert un bar à jus ; Anaïs LACOMBE qui est peintre fresquiste.

Je n'oublierai pas toutes les associations que je remercie beaucoup pour leur dévouement. Elles prennent une part importante dans notre vie et nous les soutiendrons dans toutes les manifestations qu'elles organiseront.



Eric Andry **Maire de Bourg-Fidèle**

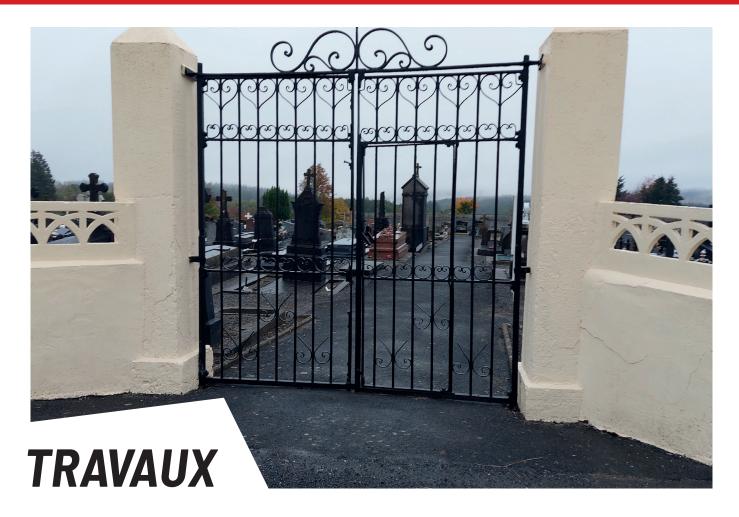
Nous avons eu la grande satisfaction de voir passer dans notre village, le Tour de France. La plus longue étape de cette 109ème édition s'est disputée à toute vitesse et a offert un merveilleux panorama sur notre département ainsi que sur toutes les communes traversées. Les spectateurs sont venus nombreux pour cet événement et je remercie les écoles pour leur implication lors de cette journée.

Je souhaite à toutes et à tous que cette nouvelle année vous soit prospère aussi bien sur le plan personnel que professionnel et surtout une bonne santé.

Éric ANDRY - Maire de Bourg-Fidèle



SOMMAIRE TRAVAUX...... 4-5 TOUR DE FRANCE...... 13 TARIFS...... 31 ÉCOLE......6 ASSOCIATIONS...... 14-27 INFOS PRATIOUES..... 32-33 PÉRISCOLAIRE......7 ■ HOMMAGE...... 28 RÉGLEMENTATION...... 34 CENTRE DE LOISIRS.... 8-9 ÉTAT CIVIL...... 29 COMPOSTE & ÉNERGIE .. 35 NOUVEAUX...... 10-12 CALENDRIER..... 30 ARTISANS & COMMERÇANTS 36 Direction de la publication / Photographies : Mairie de Bourg-Fidèle - Conception : www.alicegraphiste.fr - Impression : SopaicRepro



Par Jonathan GARNIER - Adjoint aux Travaux

CIMETIÈRE

Nos employés communaux ont remis en peinture les grilles du cimetière, dont celle de **l'entrée principale vieille de 250 ans** !

STATION D'ÉPURATION

Cette année, nous avons encore rencontré quelques pannes sur la station d'épuration, qui ont conduit au remplacement des éléments suivants :

- Rebobinage moteur pompe de reprise des boues : 1 150 € HT
- Remplacement débitmètre de sortie : 2 900 € HT

Suite à la pandémie de la Covid-19, il nous est toujours interdit d'épandre nos boues comme nous en avions l'habitude. Avec l'aide de notre prestataire SOGEA. Nous avons, pour la deuxième fois, réussi à faire traiter nos boues sur un autre système de traitement que le nôtre, pour les hygiéniser. **Coût de l'opération : 16 940,06 € HT**.

Dans un avenir plus ou moins proche, nous allons devoir investir sur notre installation pour la mettre aux normes sur le premier point et remplacer l'automate programme sur le second point. Ce dernier doit être remplacé car celui en place est obsolète et les pièces de rechange ne sont plus disponibles. **Coût : 13 100 € HT**.

REMPLACEMENT DES CARREAUX DE L'ÉGLISE

Les carreaux cassés de l'église ont été changés par l'entreprise COLAS Jonathan. Montant des travaux : 1680,00 €.

ENTRETIEN VOIRIE

Comme chaque année, nous avons procédé à l'entretien de nos voiries par la mise en œuvre de bi-couche et rebouchage des nids de poules Les travaux à la Cense Bel-Air sont terminés. Ils ont été réalisés par la SARL DENYS. Montant des travaux : 20 925,66 € HT.

ENTRETIEN DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Nous avons constaté des **infiltrations d'eau dans le bâtiment**, ainsi que de multiples moisissures sur les murs. Après expertise, nous avons découvert que les infiltrations étaient le résultat de gouttières en mauvais état. L'entreprise SARL LOUVIER Bernard a donc remplacé la totalité des gouttières. **Montant : 5 977,60 € HT**.



AMÉNAGEMENT DES ZONES PUBLIQUES

Nos employés communaux ont **remplacé les bancs et poubelles** situés sur la Place du Pâquis, Ainsi que la poubelle de l'arrêt de bus de la Rue Charles De Gaulle.

1786 € HT

MAROUAGES VOIRIE

Pour assurer la sécurité de nos écoliers et autres administrés, l'entreprise TIRELIGNE a procédé au marquage d'un passage piéton rue Charles de Gaulle ainsi qu'une interdiction de stationnement devant l'école.

Montant des travaux : 2 314,35 € HT.







DÉFIBRILLATEUR

Nous avons mis à disposition un défibrillateur qui se trouve sur le côté droit de la maire (Coté parking). Nous envisageons l'achat d'un deuxième appareil.







Par l' Adjoint aux Affaires Scolaires, Grégory BOMBART



Même si la vigilance reste de rigueur contre la covid-19, il est plus agréable de s'exprimer sans masque et c'est avec plaisir que nous avons pu redécouvrir le sourire de nos élèves pour cette rentrée des classes.

Chaque rentrée nous indique que le temps passe vite. A peine ont-ils passé, pour la première fois, la porte de la grande école, que déjà, les élèves lui tournent les talons pour aller vers le collège. Fin juin, ce sont vingt élèves qui ont quitté notre sympathique école de Bourg-Fidèle. Calculatrices offertes par la Municipalité et accessoires de piscine par l'Association « Les Parents des P'tits Bourquins », nos chers élèves n'ont plus qu'à souligner le travail estimable des institutrices, celui qui assure, à chaque enfant, un égal accès au savoir et à la connaissance, promouvant ainsi l'égalité des chances.

L'école est aussi l'occasion pour les enfants de retrouver les copains et les copines, d'apprendre à vivre ensemble et de se respecter. Je leur souhaite de se montrer curieux et de faire de nombreuses découvertes!

Le Conseil Municipal souhaite apporter tout son soutien à l'école, avec notamment dans les prochaines semaines, l'installation de matériel informatique, puisque c'est une quinzaine d'ordinateurs tous connectés qui a été commandée. Nous remercions le généreux don de l'Association « Bourg-en-Fête » qui nous a permis d'accélérer ce projet si important pour l'avenir de nos élèves. Le montant de cet investissement est de 7 735,50 €. Il permettra aux enfants de travailler dans de bonnes conditions numériques









Par l'Adjoint aux Affaires Scolaires, Grégory BOMBART







Parce que l'école ne s'arrête pas au temps de classe, la Municipalité agit au quotidien pour garantir des services de qualité avant et après la classe et faciliter ainsi la vie des familles.

Christine et Valérie accueillent les élèves, qui ont enfin ôter leurs masques, avec toujours plus d'activités, de surprises,

des parties de rigolade, tout en respectant les règles du bien vivre ensemble.

Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès du service périscolaire et les tickets auprès des services de la Mairie aux prix inchangés depuis l'ouverture, de $2 \notin$ pour une plage horaire et $5 \notin$ pour la journée.

Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h30 / 8h20 ; 12h00 / 13h20 ; 16h00 / 18h30.

Contacts : Mairie 03.24.54.12.23 / Périscolaire 06.77.60.51.17















ACCUEIL DE LOISIRS CCAS DE ROCROI

Période de fonctionnement :

- 1 semaine vacances de février
- 1 semaine vacances de Pâgues
 - 4 semaines vacances d'été
- 1 semaine vacances d'octobre

Pour les enfants de 3 à 11 ans. De 8h30 à 17h00.

Localisation: Caserne Marguenat

Activités variées:

Jeux extérieurs, piscine, médiathèque, sports, intervenants et ateliers, sorties ludiques et pédagogiques

CCAS de Rocroi 16, Place d'Armes 08230 Rocroi 03.24.54.59.16 ccas.rocroi@gmail.com

CENTRE SOCIAL DE LES MAZURES

Petite enfance / enfance :

- Multi Accueil 0-3 ans
- Mercredis récréatifs pour les 3 / 12 ans
- Centre de loisirs pendant les vacances scolaires avec une navette qui se déplace à Bourg-Fidèle pour prendre et ramener les enfants.

Secteur jeune:

- Accueil adolescents et jeunes pour les 12 - 17 ans, chaque vendredi soir de 20h30 à 23h00 et pendant les vacances scolaires.

Pour de plus amples renseignements, contactez le centre social de Les Mazures au 03.24.40.19.93 ou sur le site internet www.centresocial-lesmazures.fr



13 avenue du Général Moreau 08230 ROCROI

03.24.52.64.12



NOUVEAU À BOURG-FIDÈLE



LA BIÈRE FIDÈLE

Le bar historique de Bourg-Fidèle vient de changer de propriétaire. Catherine et Fanfan viennent de passer le flambeau à Déborah ANDRY et Jordan CHEVALIER.

A 59 ans, Catherine avait envi de tourner la page et laisser la place à des jeunes. Elle va pouvoir s'occuper de ses petits-enfants, du jardinage et de ses fleurs. Quant à Fanfan, cela va lui manquer au début, surtout les parties de rigolade avec tous ses amis.

Ce café a une âme et il maintient le lien social avec le village. C'est bien qu'il soit repris par des jeunes car c'est un endroit important où l'on parle un peu de tout ce qui se passe dans le village. Jordan et Déborah veulent organiser des soirées concert, karaoké, beaujolais.

En même temps, ils ont repris le relais poste suite à la fermeture de la boulangerie il y a un an. Après avoir reçu l'homologation, ils ont donc installé, en plus de la française des jeux, un guichet du service public, qui manquait beaucoup aux habitants. Une solution pratique qui leur évite le déplacement à Rocroi s'ils veulent envoyer un colis ou effectuer toute opération.







LA POÊLE ARDENNAISE

Suite à la fermeture de la boulangerie, les Bourquins peuvent désormais se fournir en pain dans le village. Bernard SOHIER, traiteur bien connu dans le village s'est installé dans l'ancien café de la Place.

D'abord restaurateur dans le chef-lieu, il s'est tourné vers une activité de traiteur il y a une vingtaine d'années. Il vient d'ouvrir son propre commerce place Antoine de Croy. Le local totalement remis à neuf est agréable et accueillant.

Il est proposé aux clients une petite épicerie, un dépôt de pain et viennoiseries venant de la maison Roger de Prix les Mézières et bien sûr une offre de produits traiteurs. Bernard propose entre deux et quatre plats cuisinés différents chaque jour. Tous les week-ends, il sort sa rôtisserie pour y faire cuire des poulets et sa grosse poêle afin de confectionner de gros plats, tels que paëlla et couscous. Il a d'excellents retours des habitants surtout heureux de pourvoir acheter à nouveau du pain.

Horaires:

Lundi: Fermé

Mardi au Vendredi : 7h00 - 13h00 / 14h00 - 19h00

Samedi et Dimanche: 7h00 - 13h00



La poêle ardennaise



NEW HAIR

Les ciseaux changent de main.

Le salon de coiffure New'Hair a décidé de passer la main. Sandrine GAVAZZI a très rapidement trouvé preneuse, évitant ainsi la fermeture du salon.

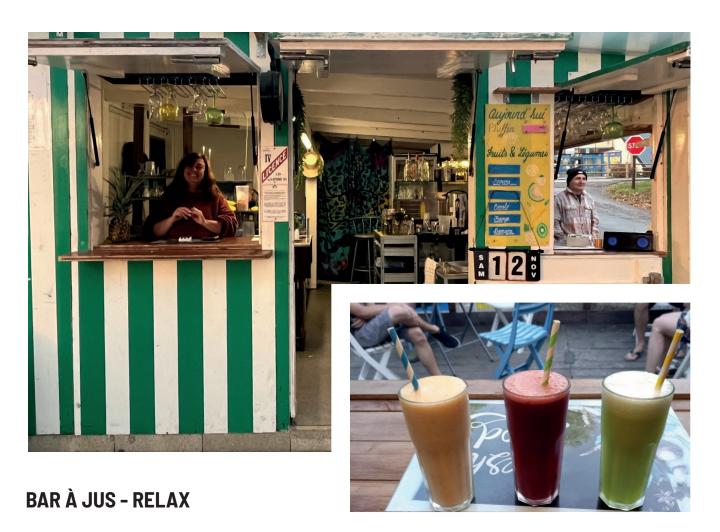
Lorsqu'en 2013, Sandrine décide d'implanter un salon de coiffure afin d'y exercer son métier au cœur de son village, l'entourage était sceptique « ils me disaient que c'était une folie, que Bourg-Fidèle était trop petit pour attirer la clientèle. Ils se sont trompés et j'ai gagné mon pari !!! Je tiens à remercier l'ensemble de ma clientèle pour ses nombreuses années de fidélité et leur confiance. Depuis le 1er octobre, j'ai décidé de poser ciseaux et outils, afin de me diriger vers une autre activité professionnelle. Je vais aider mon mari dans son entreprise d'électricité (SARL GAVAZZI) et ainsi laisser place à Océane PEREIRA, habitante de Les Mazures.

Océane, en 2013, commençait son apprentissage. Elle a exercé ensuite dans un salon de coiffure et aujourd'hui, elle se lance dans l'aventure d'être à son compte. Océane est très contente de découvrir sa nouvelle clientèle. Je lui souhaite de passer de belles années comme j'ai pu m'épanouir à vos côtés."



New Hair

NOUVEAU À BOURG-FIDÈLE



Le Bar à Jus, tenu par Mme Quinaux (habitante de Bourg-Fidèle), devient "Relax - Petit bistrot frais & gourmand" et développe une nouvelle gamme de petites restaurations.

Depuis quelques années, le Bar à jus du Lac des Vieilles Forges (Ardennes) propose des smoothies et autres boissons fraîches, fabriquées à la demande, aux visiteurs de la plage de la base de loisirs. Une cabane nature aménagée sur un îlot central, accueillait chaleureusement les passants, avec des parasols et paillasses rappelant les plages tropicales dépaysantes. Le bar est aussi ouvert en dehors de la saison estivale. Il accueille les promeneurs, durant les beaux week-ends ensoleillés, avec du chocolat chaud, du vin chaud, de la soupe, du café, des cookies et des croque-monsieur régionaux.

Fort de son succès et de la fréquentation du domaine touristique, la cabane s'agrandit et devient un véritable cabanon de plage, à deux pas du sable. Son nouvel aménagement permet de diversifier la production. En complément des smoothies, une gamme solide vient étoffer l'offre : wraps, paninis, muffins, cakes... compléteront l'offre de boissons déjà proposée : jus de fruits, cocktails, détox, soupes, chocolats, cafés frappés, milkshakes, sangria maison, mojitos fraise. Et le tout fait-maison, à base de fruits frais !

Un mobilier chiné accueille les clients pour leur pause fraîcheur. Colorée, patinée et agrémentée de plantes vertes, la décoration invite au voyage dans le temps grâce à une ambiance bien pensée. Cabane de plage acidulée comme sur les plages du nord... tables de bistrot dans leur jus... un joyeux mélange qui donnera un air décontracté et chaleureux pour ce bar humain qui revendique l'éthique du "fait main".





Par Éric ANDRY - Maire de Bourg-Fidèle

Le « Tour de France » était très attendu à Bourg-Fidèle ce 7 juillet. Cette grande fête populaire a une fois encore été suivie par des millions de spectateurs, et nous avons eu la chance de le voir passer dans notre village.

Au cœur de la 6ème étape, partie de Binche (Belgique), le Nord du département a fêté ses retrouvailles avec la plus grande course du monde, presque vingt ans après sa dernière visite. Un nombreux public s'était massé sur le bord de la route en quête des fameux goodies distribués par la caravane publicitaire et afin d'applaudir les champions.

Les enfants de l'école de Bourg-Fidèle ont participé vivement à cette manifestation et ont applaudi et encouragé la caravane et les coureurs lors de leur passage. C'était vraiment un jour de fête.

Les terrasses des restaurateurs ont été vite prises d'assaut, et tout le monde cherchait le meilleur endroit pour profiter au maximum du passage de leurs favoris.









ASSOCIATIONS



2022, l'embellie.

Avant de revenir sur nos activités passées, je voudrais avoir une pensée pour nos camarades et amis de notre section qui nous ont quittés au cours de cette année, Henri HUANT (lire par ailleurs) et José GONCALVES. Participant régulièrement à nos soirées en compagnie de son épouse et de ses amis, ce dernier avait rejoint amicalement les rangs de la section en tant que membre sympathisant en 2020.

Même si ce satané virus a toujours rodé, toutes les manifestations et commémorations ont pu être organisées et honorées.

Nous avons tenu notre assemblée générale début février. Monsieur le député Pierre CORDIER nous a fait l'honneur et l'amitié d'être présent parmi nous puisque son agenda le lui permettait. Naturellement notre Maire était également invité. Répondant toujours favorablement à nos invitations, je tiens à le remercier ainsi que la Municipalité pour le soutien de notre Association. La soirée s'est clôturée par notre traditionnelle omelette.

La situation sanitaire s'améliorant, nous avons décidé d'organiser notre repas du mois d'avril. Sans orchestre (le nombre de participants étant encore trop aléatoire), la soixantaine de convives présents a pu quand-même passer une bonne soirée autour d'un couscous et d'une animation musicale réalisée par nos soins.

Toutes les commémorations ont été honorées. La cérémonie du 14 juillet a été l'occasion de féliciter et de remettre l'insigne et le diplôme d'honneur de portedrapeau à notre jeune camarade Julien pour ces trois années à avoir assurer lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore.

Le point d'orgue de cette année 2022 était la soirée bavaroise début novembre. Naturellement les convives se sont régalés d'une bonne choucroute. Le repas était animé par l'orchestre bavarois «1, 2, 3 Zuffa » et la soirée dansante par l'orchestre « Anthracite » avec un répertoire alliant musique de guinguette, années 80 jusqu'à Keen'V! Les personnes présentes ont été unanimes en passant un excellent moment. Je souhaiterais donc les remercier de leur participation. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Pour les cérémonies commémorant l'armistice, encore une fois, nous avons eu l'honneur d'avoir l'un de nos drapeaux,

arboré à Paris. En effet, notre jeune porte-drapeau Marine, présente sur place, a participé à une cérémonie organisée le 10 novembre en fin de journée dans la cour du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Enfin, pour clore cette année, après deux ans d'absence, nous avons pu organiser notre concours de belote. Malheureusement, seulement 21 équipes se sont affrontées et naturellement sont toutes reparties avec un lot.

Meilleurs vœux à tout le monde pour la nouvelle année.

Le Président, Laurent WEYTENS







Hommage à Henri Huant



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès, en ce début d'année 2022, de notre camarade Henri Huant à l'âge de 86 ans. Figure emblématique du village, il était unanimement apprécié par tous.

Pilier de notre section, il en était également un de nos plus fidèles porte-drapeaux. Il avait décidé le 14 juillet 2020 de passer « la main ». C'est au cours d'une émouvante cérémonie qu'il avait transmis le drapeau à notre jeune et nouvelle recrue, Marine.

Comme à ses habitudes, il était toujours présent aux différentes manifestations, commémorations, réunions où il nous faisait profiter de son sournois vin de cerises, recette dont il détenait le secret.

Soldat AFN, il avait été mobilisé en juillet 1956 et affecté au 117° Régiment d'Infanterie en Algérie. Il était titulaire de la Croix du combattant, de la médaille de la reconnaissance de la nation, de la médaille commémorative d'Afrique du Nord et des médailles associatives UNC et Djebel échelon argent.

C'est en présence de nos porte-drapeaux et de ceux de Rocroy que nous lui avons rendu un dernier hommage. Un pilier s'est effondré, mais rassure-toi Henri, la maison ne s'écroulera pas ; « en avant toujours en avant » (devise du 117 RI).

ASSOCIATIONS - suite



Bourg-en-fête a cherché de nouveaux bénévoles ces derniers mois en vain... C'est donc avec grands regrets que nous n'avons pu organiser d'évènements cette année, par manque de bras...

Nous constatons qu'il est extrêmement dur de mobiliser les habitants pour dynamiser le village, pour nous rassembler et partager des moments conviviaux, pour lesquels nous avons été tant privés ces trois dernières années. Temps de partage que nous attendions tous pourtant... Mais pour cela, oui, il faut s'investir : un peu pour ceux qui sont pris par ailleurs, beaucoup pour ceux qui en ont le temps et l'envie, et c'est ainsi que l'équilibre pourra se faire. Chacun donnant le temps dont il dispose, pour le bien de son village...

Une fois ce malheureux constat fait, c'est avec grand plaisir que de nouvelles personnes se sont manifestées pour reprendre le bureau de l'association et nous ne pouvons que les remercier vivement et leur souhaiter toute la réussite pour leurs prochains évènements. C'est donc Monsieur Dylan MATHY qui sera le nouveau président de Bourg-en-Fête. Nous encourageons tous les Bourquines et Bourquins à leur réserver une chaleureuse participation aux manifestations qu'ils pourront organiser. Votre

participation est essentielle et fera vivre l'association et le village. Nous comptons sur vous !

Pour clore notre activité sur une note positive, l'ancien bureau a pris la décision de faire un don de 4 850 € aux écoles de Bourg-Fidèle, afin de pouvoir renouveler la dotation de PC. Merci à vous tous d'avoir été présents et nombreux lors des manifestations et d'avoir permis ce geste. Merci également à toutes les personnes qui ont pu œuvrer à l'organisation d'évènements pendant ces quelques années, c'est avant tout grâce à vous!

Pour l'heure, nous vous souhaitons de partager de merveilleux moments avec vos proches pour les fêtes, et que 2023 vous accompagne vers de merveilleux moments de bonheur, joie, avec la santé avant tout.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2023!

La Présidente, Elodie ANDRY





Bourqui-Dance, ça continue!

De retour en pleine forme pour une nouvelle saison, Gwenaëlle et Malorie accueillent depuis septembre, chaque samedi, petits et grands pour se retrouver dans la bonne humeur. Au programme : découverte de l'univers de la danse. Au rythme de la musique, comme des festivités, l'association garde, plus que jamais, le cap sur sa mission : faire découvrir les danses du Monde et ... s'amuser!

Ainsi, au-delà de la simple performance, l'association et son administration, réitèrent ses engagements. Rendre la danse accessible pour le sport, le plaisir, l'amitié et le vivre-ensemble! Les jeunes sont accueillis de 14h00 à 17h00. Les plus grands, de 12 ans et plus, sont accueillis dès 17h30 pour découvrir la Zumba!

Vous êtes intéressé ? Rendez-vous salle Yannick Noah samedi !

Pour plus de renseignements :

- mail: bourquidance@gmail.com
- facebook : bourquidanceofficiel

La Présidente, Gwenaëlle BRASSEUR

ASSOCIATIONS - suite



Cette année 2022 a encore une fois été un succès lors de notre brocante et notre exposition de noël. Un grand merci à tous nos bénévoles ainsi qu'à tous les commerçants qui nous ont offert des lots pour notre tombola.

C'est avec un grand plaisir que deux nouveaux membres sont venus nous retrouver, Marinette et Denis COURTEVILLE. Aujourd'hui le club compte 10 membres et c'est avec plaisir que nous accueillerons toutes les personnes qui voudront se joindre à nous (Belote, point de croix, jeux de société, tricot, etc....)

Nous sommes ouverts tous les lundis de 13h30 à 16h30 à l'ancienne école.

Nous tenons également à remercier la mairie pour leur soutien.

Le club Temps Libre vous souhaite une bonne et heureuse année 2023

La Présidente, Catherine CAMUS







C'est reparti pour cette nouvelle saison 2022-2023, avec quelques changements.

Au sein du comité, Monsieur Gilles DEMARS, après 4 ans passés au Club, est parti pour relever un nouveau défi au FC Maubert-Fontaine et nous lui souhaitons le meilleur. Monsieur Johan BOMBART reprend donc la présidence du Club, poste qu'il connaît très bien.

Deux nouveaux entraineurs, Messieurs Denis LECLET et Patrick GUILAIN, sont arrivés pour encadrer l'équipe et quelques recrues sont venues étoffer l'effectif.

2022 restera pour le FC Bourg-Fidèle, une année marquée par la perte en janvier de notre plus fidèle supporter et ami, Monsieur Henri HUANT. Toutes nos pensées vont vers lui et sa famille.





En espérant vous voir nombreux et nombreuses au stade les dimanches, le Club vous souhaite une excellente année 2023.

Le Secrétaire, Kévin BOMBART



RETOUR EN PHOTOS - ANNÉE 2022

























1 - 10/12/21 : Noël des employés communaux. 2 - 13/12/21 : L'école au cinéma. 3 - 17/12/21 : Noël à l'école. 4 - 31/10/22 : Halloween. 5 - 17/04/22 : Chasse aux oeufs. 6 - 14/07/22 : Retraite aux flambeaux. 7 - 14/08/22 : Brocante. 8 - 08/05/22 : Cérémonie du 8 mai. 9 - 30/04/22 : Une rose, Un espoir. 10 - 16/10/22 : Loto des enfants. 11 - 12/11/22 : Réception des nouveaux nés.

ASSOCIATIONS - suite









ENSEMBLE POUR AURELIEN ET JASON (EPAJ)



Cette année encore l'association EPAJ a pu poursuivre ses actions en accompagnant une soixantaine d'enfants porteurs de troubles de spectre autistique et leurs parents. Grâce à ces nombreux projets, les enfants ont pu progresser et les parents gagner en compétences.

Nous avons également accueilli dans notre équipe une salariée ainsi qu'une jeune en service civique volontaire. Nous travaillons aussi en partenariat avec des prestataires locaux.

Dans le cadre de nos actions d'autofinancement, nous avons organisé en 2022 deux « blind-test » et notre traditionnelle bourse aux livres, ainsi que la journée d'Horror House. Une manière de lier l'utile à l'agréable en créant des animations dans le village.

Nous tenons à remercier l'Équipe Municipale pour son précieux soutien. Merci à l'association « Les Parents des petits Bourquins » et « Les événements du Professeur Plume » pour le partenariat sur Horror House, avec qui nous avons toujours beaucoup de plaisir à collaborer. Enfin, nos remerciements vont également aux personnes du village qui nous suivent et participent à nos manifestations ainsi qu'aux commerçants, toujours accueillants pour nos enfants, leurs parents et nos équipes.

EPAJ vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023!

La Présidente, Stéphanie CHACEL

www.epaj.fr - Facebook : Ensemble pour Aurélien et Jason L'association est habilitée à recevoir des dons et délivrer des recus fiscaux.



La durée de l'association "One Life" est de 1 an, si ce n'est plus.

Le but est de recevoir des dons (financiers, matériels, jeux de société, vêtements, puzzles, peluches) afin de les distribuer à des enfants/adolescents en situation de handicap, ainsi que des mineurs séparés de leur famille, généralement par le biais d'infrastructures, tels que des IME (instituts médicaux éducatifs), MECS (maison d'enfants à caractère social), etc.

Les dons financiers me permettront de distribuer ses diverses donations partout en France grâce à un van aménagé par mes soins.

La Présidente, Améline ANDRY Éducatrice spécialisée en accompagnement psychoéducatif



ASSOCIATIONS - suite







Une nouvelle année sportive, notre dixième ! Nous sommes heureuses de vous voir toujours aussi motivées et nombreuses le mardi soir pour transpirer !

L'association compte cette année 35 adhérentes avec toujours de nouvelles personnes du village et des alentours, qui viennent s'ajouter aux plus fidèles. Le bouche à oreille fait son effet, alors n'hésitez pas de continuer à en parler autour de vous!

Cette année est aussi particulière pour nous car signe de renouveau : Céline, notre animatrice sportive depuis la création de l'association a dû arrêter pour partir vers de nouveau projets personnels. C'est Thierry ZERNOUH qui nous a rejoints et qui n'est pas inconnu à Bourg-Fidèle ou des habituées du fitness. En effet, Thierry était déjà venu, il y a quelques années, dans notre village pour donner des cours. C'est donc avec plaisir que nous avons pu l'accueillir de nouveau dans la salle de sports du village pour de nouvelles aventures.

Nous avons gardé le même principe de fonctionnement quant à l'organisation des séances, chacune étant toutes différentes chaque semaine. Vous ne risquerez pas de vous ennuyer, le tout et toujours en toute convivialité! Pour toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, sachez que les séances sont ouvertes à toutes et tous, mais aussi aux adolescent-e-s âgé-e-s de 13 à 16 ans accompagné-e-s d'un-e adulte. Une séance d'essai vous permettra de vous positionner pour ensuite vous inscrire en vous acquittant d'une cotisation de 50 € et en rapportant un certificat médical. Il n'est jamais trop tard pour prendre de bonnes résolutions, nous vous accueillerons toute l'année!!

Rendez-vous donc tous les mardis à la salle Yannick Noah, de 19 h 00 à 20 h 00, afin de pouvoir se défouler!!

Mais avant toute chose, nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année et que 2023 vous apporte tout le bonheur espéré, avec et surtout une grande importance donnée à la santé.

Le bureau : Elodie ANDRY, Présidente ; Lise DURBECQ, Trésorière ; Elodie BOMBART, Secrétaire.

La Présidente, Elodie Andry



Cette année 2022 a été l'occasion de faire reprendre nos concours départementaux (Challenges Berteaux, Alves et Andry), qui se sont bien déroulés.

Je remercie surtout tous les bénévoles qui ont contribué à la bonne marche des concours ainsi que celui du 14 juillet subventionné par la Mairie.

En cette fin d'année, le 06 octobre, l'Association et moimême avons une dernière pensée pour notre ancien président et joueur Grégory MARTHY.

Tous les membres et joueurs s'associent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023.

Le Président, Gilles LEBAS



ASSOCIATIONS - suite





Cette année 2022 a marqué le retour à la « normale » pour l'association avec le déroulement de l'ensemble des manifestations. A savoir, la visite de Saint-Nicolas, le loto (en février), la kermesse de l'école, l'animation du bal du 13 juillet, le loto des enfants et la bourse aux jouets, ainsi que notre participation à Horror House 3.

En 2023, nous comptons poursuivre nos actions et comptons sur votre participation.

Fin septembre, s'est tenue notre assemblée générale dont voici le bureau :

- Présidente : Mélanie NICOLAS

- Vice-présidente : Alice SAINTOURENS - Trésorier : Frédéric GEUENICH

- Secrétaire : Cindy NININ

Si des personnes veulent nous rejoindre, elles sont naturellement les bienvenues.

Je tiens personnellement à remercier l'ensemble

des bénévoles pour leur participation à chacune des organisations. Une attention particulière et un grand merci aux personnes qui ont quitté l'association cette année. Merci pour leur engagement et dévouement durant de nombreuses années. Et au nom de l'association, je tiens également à remercier, la Municipalité, les parents, les habitants de Bourg-Fidèle, les commerçants, les maîtresses et le périscolaire, pour leur aide et leur soutien.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La Présidente, Mélanie NICOLAS



2022 : un repas dansant et des collectes bien remplies.

Nous sommes heureux de constater une augmentation d'affluence lors de nos 5 collectes annuelles. En effet, nous comptabilisons 484 personnes qui se sont présentées en 2022 (contre 401 en 2021) avec un record de 44 nouveaux donneurs (contre 24 en 2021). Les habitants du plateau sont toujours mobilisés. Les bénévoles de notre Amicale se rendent toujours disponibles pour assurer l'accueil et la collation lors de ces 5 collectes. Ils promeuvent aussi le don de sang. Ce qu'ils ont fait lors d'un tournoi de foot au stade de Rocroi en juin, en distribuant des cartes de jeux aux enfants et faisant signer des promesses de dons aux parents.

Nous remercions donc les donneurs de sang du plateau, l'équipe médicale de l'Etablissement Français du Sang et les bénévoles. Grâce à eux, les malades et accidentés peuvent être soignés.

Un Merci particulier pour les 7 jeunes âgés de 18 ans qui sont venus réaliser leur premier don au mois d'avril! Qu'ils puissent servir d'exemple et encourager d'autres jeunes gens à se sentir concerné.

Après ces années de COVID, nous avons enfin pu organiser notre traditionnel repas dansant, le 19 novembre 2022 à la Salle Nevers de Rocroi. 100 convives se sont retrouvés pour déguster de bonnes lasagnes faites maison (servies par les bénévoles), et danser dans une ambiance chaleureuse. Ce

fut un plaisir de vous retrouver dans une ambiance festive après ces années particulières.

Cette année a vu aussi quelques changements au sein du bureau de notre association. Voici les nouveaux élus : Sada MEDJEBER président, Alice SAINTOURENS secrétaire et Grégory BOMBART trésorier. Notre conseil d'administration a eu le bonheur de remercier Geneviève et Albert MOIGNEZ en leur remettant un diplôme et une médaille de reconnaissance pour leurs nombreuses années de bénévolat. De plus, Roland GAUTIER a été admis au grade de Chevalier par la fédération française pour le don de sang, lui aussi bénévole depuis 1992. Si vous souhaitez rejoindre notre association et notre cause, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, et vous attendons nombreuses et nombreux lors de notre prochaine collecte :

LE 09 FEVRIER 2023 AU COLLEGE DE ROCROI, de 15h00 à 20h00.

Vous pouvez toujours suivre notre actualité sur notre groupe Facebook: AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU PLATEAU DE ROCROI

La Vice-Présidente, Alice SAINTOURENS

HOMMAGE

ANDRÉ

C'est un de ses meilleurs fils que notre patrie, notre fratrie bourquine, vient de voir partir.

Je n'ai jamais bien compris pourquoi ce garçon-là, avec ses qualités d'exception, n'osa jamais participer à l'aréopage communal.

Travailleur consciencieux, sobre, posé, fort comme un chêne altier de Rabadet,

Précis comme une horloge ardennaise, apaisant, visionnaire malgré son handicap, philosophe, peu bavard comme le sont les seigneurs du geste qualifié.

Exemplaire.

Il savait tou jours où poser le pied ou sa main puissante, créatrice. Sans aucune hésitation. Il voyait avec ses doigts, sa peau, son odorat, son ouïe.

Le regard s'évadait parfois vers l'infini et passait sur le monde, sur les présents, un sourire de bonté et de bienveillance, en silence. L'univers lui appartenait, le guidait avec ses constellations.

André fait partie de ma famille proche de maman. Les LEGER, comme les DRUART, avec les DELHAYE... marquèrent leur empreinte dans la terre et la roche du Bourg, dans les fonderies et les bois, les ruisseaux, les étangs.

Ils appartiennent au patrimoine de nos racines.

Que notre souvenir t'accompagne, ANDRÉ LEGER, vers la lumière du ciel, vers ceux et celles que tu as aimées et qui t'ont aimé.

Saint Exupéry nous avait déjà, avant toi, confirmé la certitude universelle : « on ne voit bien qu'avec le cœur : l'essentiel est invisible pour les yeux ».

Jean-Pierre ANDRY



Film "Les Patates"

L'Affiche du film emblématique puisque tourné à Bourg-Fidèle, a trouvé sa place dans notre belle salle des fêtes Antoine De Crou.

Avec Les patates, Claude Autant-Lara propose la version "rurale" de son célèbre film sur l'Occupation, La traversée de Paris.

Tourné en 1969, découvrez-y les rues de Bourg-Fidèle!

ÉTAT CIVIL





Xaissances

Henri HUANT
16 janvier 2022
Vincent DI BIASE
04 mars 2022
Yves BRASSEUR
10 avril 2022
Mario DI BIASE
28 mai 2022
Dolly COTHENET
17 juin 2022

José GONCALVES 24 septembre 2022

Grégory MARTHY 06 octobre 2022

Listes arrêtées au 10 décembre 2022



Sam JEGOU 01 mars 2022 Côme REIHLE 11 mars 2022 **Matt CHERPITELLE** 27 mars 2022 19 avril 2022 **Angelo CIOTOLA** 01 mai 2022 **Eva NININ** Lola JONVAL 03 juin 2022 Roza VIOT 16 juillet 2022 **Jade COCHARD** 27 septembre 2022

Mariages







CALENDRIER DES FÊTES 2023



JANVIER

13 Voeux du Maire

FÉVRIER

- 4 Assemblée Générale (Anciens Combattants)
- 11 Loto (Parents des P'tits Bourquins)

MARS

4 Repas dansant (FC Bourg-Fidèle)

AVRIL

- 1 Repas dansant (Anciens Combattants)
- 9 Chasse aux œufs (Mairie)
- 15 Carnaval (Parents des P'tits Bourquins)
- 23 Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

MAI

8 Commémoration de la victoire de 1945 Repas dansant (Anciens Combattants)

<u>JUIN</u>

- 17 Gala de Danse (Bourqui-Dance)
- Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
- 24 Kermesse de l'école (Parents des P'tits Bourquins)

JUILLET

14 Fête Nationale
Repas dansant (Anciens Combattants)
Retraite aux flambeaux (Parents des P'tits Bourquins)

AOÛT

- 12) 3 jours de Fête Patronale
- (14)
- 13 Brocant (Club Temps Libre)

SEPTEMBRE

Journée d'hommage national aux Harkis et autres membres des formations supplétives

OCTOBRE

- 1 Bourse aux livres (Ensemble pour Aurélien et Jason)
- 7 Concours de Belote (FC Bourg-Fidèle)
- 8 Brocante couverte (Club Temps Libre)
- 15 Loto des Enfants (Parents des P'tits Bourguins)
- 31 Halloween Horror House 4

NOVEMBRE

- 4 Repas dansant (Anciens Combattants)
- 5 Bourse aux jouets (Parents des P'tits Bourquins)
- 1) Commémoration de la victoire et la paix, célébrée le jour de l'anniversaire de l'armistice de 1918
- 11 Concours de Belote (Anciens Combattants)

DÉCEMBRE

- Journée nationale d'hommage «aux morts pour la France» pendant les combats d'Algérie et les combats d'Afrique du Nord
- 8 Saint Nicolas (Parents des P'tits Bourquins)
- 16 Gala de danse (Bourqui-Dance)
- 31 Nouvel An (Bourg-en-Fête)



TARIFS DES LOCATIONS - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

SALLE ANTOINE DE CROY						
	LOCAUX	EXTÉRIEURS	LOCAUX EXTÉRIEURS			
PARTICULIERS Avec repasSans repas	260€ 160€	400€ -	ASSOCIATIONS Avec repas GRATUIT* 300€ Sans repas GRATUIT* 230€			
Vin d'honneur ou Café	80€	140€	*2 locations gratuites par an, puis 20€ pour les manifestations suivantes			
BAL organisé à titre privé par une dicsco ou un orchestre						

SALLE YANNICK NOAH

RÉSERVÉE AUX ASSOCIATIONS DE BOURG-FIDÈLE

SALLE DE RÉUNION

RÉSERVÉE AUX ASSOCIATIONS DE BOURG-FIDÈLE

CONCESSIONS							
	30 ANS	50 ANS		15 ANS	30 ANS		
CIMETIÈRE	100€	165€	COLUMBARIUM	200€	320€		

DROITS DE PLACE

MARCHÉS AMBULANTS	
Occasionnels	4€ / m linéaire
Réguliers au moins une fois par semaine	5€ / m linéaire
Forfait annuel fixe supplémentaire pour l'autorisation d'utilisation d'une prise de courant communale par les occupants dont le siège social se trouve à Bourg-Fidèle	20€

Confiserie, loterie, tir, frites	4€ / m linéaire
Manèges enfantins	45€
Mini-scooters	55€
Pousse-pousse, chenille	80€
Auto-scooters	100€

SUBVENTIONS 2022

Associations extérieures

470€ ADMR du plateau de Rocroi Amicale des donneurs de sang bénévoles du Plateau de Rocroi 80€ 150 € Banque alimentaire 100€ Comité d'animation des Anciens de la Maison de retraite de Rocroi **GRAC Athlétisme** 150 € 600€ Harmonie Municipale de Rocroi Ligue contre le Cancer 70€ 350 € Téléthon Tennis Club de Rocroi 150€

Associations de Bourg-Fidèle

ricocolumento de Bourg Francis		
Anciens Combattants 350 € + 100 € 11 Novembre	450 €	
AS Bourg Rocroi		
La Boule Fidèle 350 € + 300 € fêtes nationale et patronale		
Coopérative scolaire		
Football Club de Bourg-Fidèle 350 € + 800 € fonctionnement		
Les Parents des P'tits Bourquins 350 € + 300 € St Nicolas		
Ryth'Mix	350€	
Club Temps Libre	350€	

INFOS PRATIQUES

PACS

Vous pouvez désormais vous pacser dans votre commune.

Renseignements en Mairie.

......



La demande doit s'effectuer en Mairie avec :

un justificatif de domicile

le livret de famille ou la carte d'identité

une photo d'identité



Carte de Bibliothèque

La demande doit s'effectuer en Mairie avec :

un justificatif de domicile

le livret de famille ou la carte d'identité

La carte de bibliothèque est gratuite!

Recensement Militaire

Tous les jeunes français garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie avec :

un justificatif de domicile

le livret de famille

la carte d'identité

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour être inscrit sur les listes électorales, la demande doit s'effectuer en Mairie avec :

un justificatif de domicile

une pièce d'identité

Nouveaux habitants

IMPORTANT Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en Mairie.

Assainissement Collectif

Une procédure est à suivre pour la réalisation d'un branchement sur le réseau d'assainissement communal. Un guide de ladite procédure est à retirer en Mairie.

Recyclage

Vous pouvez déposer à la Mairie :

bouchons en liège

cartouches jet d'encre



Secrétariat de la Mairie

Secrétariat de la MAIRIE

Lundi, Mardi...... 14 H 30 à 18 H 00 Jeudi...... 09 H 30 à 11 H 30 Vendredi..... 14 H 30 à 17 H 00

www.mairiebourgfidele.fr

Tél: 03.24.54.12.23 ou 03.24.57.66.56

Fax: 03.24.54.93.17

Courriel: mairie.bourg-fidele@wanadoo.fr

Autres Services

ÉCOLE DE BOURG-FIDÈLE | TÉL : 03.24.37.35.17 | ADRESSE : 13, PLACE ANTOINE DE CROY

PÉRISCOLAIRE | TÉL: 06.77.60.51.17 | ADRESSE: 13, PLACE ANTOINE DE CROY

GENDARMERIE DE ROCROI TÉL: 03.24.54.10.14

CABINET MÉDICAL DU PLATEAU DE ROCROI TÉL : 03.24.54.19.66

PHARMACIE DE ROCROI | TÉL: 03.24.54.11.19

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE | LE MERCREDI DE 16 H 00 À 17 H 30 | 1 PLACE ANTOINE DE CROY

MISSION LOCALE | TÉL: 03.24.40.31.34 | Pour les 16 - 26 ans à la recherche d'un emploi: 1 permanence par mois en Mairie

RESTOS DU CŒUR TOUS LES VENDREDIS (salle Yannick Noah, de décembre à mars): DE 13 H 00 À 16 H 00

SAMU 15

POMPIER

18

PHARMACIE DE GARDE

32 37

ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les mercredis : Ordures Ménagères

Tous les jeudis : Tri sélectif

Sortir les poubelles la veille au soir. Les sacs de tri sont disponibles en Mairie.

DÉCHETTERIE DE ROCROI

HIVER: du 01/10 au 31/03

Mardi et Samedi 09H-12H / 14H-17H Jeudi10H-12H / 14H-17H

Vendredi14H-17H

ÉTÉ: du 01/04 au 30/09

Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi 09H-12H / 14H-18H

Mardi 14H-18H

GUSTA PIZZA

Le lundi de 18h00 à 22h00. Sur la place de l'Ecole. Tél. : 06 78 19 26 47



JB KEBAB

Le jeudi de 18h00 à 21h00. Sur la place de l'Eglise. Tél. : 06.86.32.43.57



AU P'TIT JARDIN - FRUITS ET LÉGUMES

Le mercredi de 08h30 à 10h30. Près de l'Eglise.

Tél.: 06 65 46 50 80





Suite aux constats ces derniers temps d'un certain laissé aller en termes de civisme et du respect des réglementations élémentaires, en voici un rappel :

LES BRUITS DE VOISINAGE

Extraits de l'arrêté préfectoral n°108/2009 "Bruit dans les propriétés privées":

 Art. 10: Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

• Art.12 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS ET MÉNAGERS

La réglementation concernant le brûlage des déchets verts est régie par le code général des collectivités territoriales et sur la base du règlement sanitaire départemental (RSD).

Pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter également les troubles du voisinage générés par les odeurs, les fumées, et pour éviter en période de sécheresse la propagation d'incendies si les feux ne sont pas surveillés, le brûlage à l'air libre des déchets verts et ménagers est interdit comme le stipule l'article 84. Seules des dérogations délivrées par la préfecture peuvent être obtenues.

Il convient donc d'utiliser les déchetteries et ramassages mis à disposition pour le traitement de ces déchets. Le compostage est à privilégier lorsque cela est possible, notamment afin limiter les quantités de déchets partant aux traitements!

LES HAIES

Les plantations le long des voies publiques (voir Art.673 du code civil) +

Les plantations le long d'un chemin rural ou vicinal (voir Art R161-22, R161-23, R161-24 du code rural) :

Elles dépendent des arrêtés communaux et préfectoraux.

L'entretien est à la charge des propriétaires ou exploitants dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident. Ces entretiens ont pour but de sauvegarder la sûreté, la commodité de passage ainsi que la conservation des chemins. **Rappel, la coupe ou le taillage des haies doit se faire hors période de nidification.**

DÉJECTIONS CANINES

Toujours autant d'incivilité constaté, on retrouve des déjections canines sur les espaces verts publics de la commune, sur les trottoirs et en bordure de voierie!

Il est bon de rappeler que chaque propriétaire de chien en est responsable, pour rappel :

Les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux. À l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques
- les trottoirs
- les espaces verts publics
- les espaces des jeux publics pour enfants

Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1° classe. L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant.

LA RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX EN DIVAGATION

L'article 1243 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques.

Ainsi « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Outre cette présomption de responsabilité posée par le Code civil, il doit être signalé que la possession de certains animaux dangereux fait l'objet d'une réglementation et ce notamment en vue de prévenir la survenance de dommages qu'ils pourraient causer. C'est notamment le cas de la possession ou de la détention de chiens considérés comme dangereux qui est soumise à l'obtention d'un permis de détention.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les trottoirs dépendent du domaine public. Le principe est donc que le nettoyage et l'entretien incombent aux pouvoirs publics. Néanmoins conformément à l'arrêté municipal concernant la salubrité de la voie publique et des voies et terrains privés, les propriétaires, leurs représentants ou leurs locataires sont tenus aux obligations suivantes :

● Les habitants sont tenus de procéder au **désherbage de leur trottoir** et doivent arracher l'herbe qui croit sur les trottoirs au droit de leur propriété. Les produits collectés doivent rejoindre les autres déchets verts en compostage individuel ou en déchetterie. » Il est donc important de rappeler que la prolifération de ces herbes peut occasionner une gêne pour la circulation des piétons et qu'en cas d'accident, le propriétaire ou locataire n'ayant pas effectué cet entretien est considéré comme responsable.

Pour rappel, Les agents communaux sont chargés de faire ce travail au droit des espaces publics : voierie communale, écoles, bâtiments administratifs, terrains de sport, enceintes de parcs, cimetières.

- Les feuilles qui s'accumulent sur les trottoirs peuvent être glissantes et constituer un danger pour les passants : à vous de les balayer pour évacuer la voie publique.
- Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de libérer le trottoir pour ne pas gêner le passage. La neige doit être entassée sur le bord des trottoirs. Les toits doivent également être déneigés. En effet, en cas d'accident dû à la chute de neige sur le trottoir, la responsabilité des propriétaires et locataires peut être engagée.

Pour l'ensemble des réglementations rappelées, il s'agit d'extraits et de condensés. L'intégralité des décrets et arrêtés est consultable en mairie où vous pouvez également demander des compléments d'information.

COMPOSTAGE & ÉNERGIE

Par Frank BAUDOIN- Premier Adjoint

Dans le cadre d'une démarche écologique (éco responsabilité) et économique (coût de traitement des déchets), la Communauté de Communes « Vallées et Plateau d'Ardenne », en collaboration avec VALODEA, a mis en place la vente de deux modèles de composteur à tarif préférentiel :

- Composteur ECO BOIS 400 L (dimensions : 815 x815 x Ht 795 mm), au tarif de 30€
- Composteur ECO BOIS 600 L (dimensions : 965 x965 x Ht 795 mm), au tarif de 40€

Les personnes intéressées par cet achat doivent prendre contact avec la CCVPA au 03-24-36-08-61 pour réserver le composteur de leur choix. Les composteurs sont vendus avec un bioseau de 10 L (il s'agit d'une petite poubelle d'intérieur permettant d'y mettre les déchets à composter pour les regrouper et donc éviter les aller-retour au composteur). Le règlement se fera par chèque à l'ordre du trésor public lors du retrait du composteur à la CCVPA à l'antenne de Monthermé (46 rue Pasteur), et vous serez contacté pour convenir d'un RDV. Les composteurs sont livrés en kit et donc transportables dans votre voiture.

Compte tenu du franc succès de cette démarche, l'ensemble des composteurs de 600 L commandés sont déjà tous réservés. Mais des commandes régulières seront passées par la CCVPA en fonction des réservations. N'hésitez donc pas a réservé au plus vite le composteur de votre choix.

COMPOSTEUR ECO BOIS







BOISEAU 10 L



Au regard de la situation actuelle et des informations concernant les hausses énergétiques, il a été convenu :

ELECTRICITE:

Actuellement, le village est éclairé tous les jours à partir de 5h00 du matin jusqu'au lever du jour, et le soir du coucher du soleil jusque 23h00. Depuis le mois de novembre, les périodes d'éclairage ont été réduites de 1h00 par jour, soit ramenées à 5h30 le matin et jusque 22h30 le soir, sauf la nuit du 13 au 14 juillet, la nuit du 31 décembre au 01 janvier, et les jours de la fête communale.

Cette réduction de la durée de l'éclairage permettrait de réaliser une économie estimée à 1900€ à l'année, ce qui, comme nous l'espérons, compenserait en parti les hausses à venir. Cette plage de réduction de l'éclairage sera évolutive à une durée de 1h30/ jour, avec un passage à 22h00. Pour ce qui est des illuminations de Noël, elles seront maintenues. Du fait qu'il s'agit d'éclairage à leds, leurs consommations restent faibles, et comme elles sont couplées à l'éclairage public, la consommation en sera donc réduite.

GAZ:

Concernant le chauffage, nous avons trois contrats pour l'ensemble de nos bâtiments communaux, dont deux qui sont à échéances 2025, et un qui est à renouveler fin décembre 2022, celui de l'école.

Suite à ce renouvellement, la hausse est estimée à pratiquement 3 fois le prix actuel. Celle-ci est liée à une part variable que nous n'avions pas auparavant :

- Indice PEG MA (moyenne arithmétique des points d'échanges de gaz), qui actuellement ne cesse d'évoluer et pour lequel nous subissons et ne maitrisons donc pas le coût
- Prix fixé en €/MWh
- Taxes

Soit pour une consommation de 99 MWh sur une année pleine, le coût actuel est de 6 135 € TTC / an. Pour une consommation égale, le coût annuel est estimé à 17 485 € TTC ! Ce contrat aura une validité de 12 mois, au lieu de 48 habituellement, afin de, si l'indice PEG MA baisse, pouvoir bénéficier d'un contrat moins pénalisant.

Par conséquent, la température des bâtiments publics sera ramenée à 19°C, là où cela est permi.

ORDURES MÉNAGÈRES

Communiqué de la Communauté de Communes

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, ensemble, nous avons réussi plusieurs défis : adapter nos périmètres d'interventions, modifier notre régime de collecte, augmenter les volumes de déchets triés.

Malgré toutes ces actions, force est de constater que notre planète souffre et que les objectifs ciblés sur les déchets sont considérés comme insuffisants, c'est pourquoi l'état a créé la Taxe Générale Activités Polluantes dont le but est de forcer les collectivités et leurs habitants à trier pour enfouir moins. Il est urgent d'amplifier nos actions pour réduire nos déchets de 50% afin d'éviter une flambée de la fiscalité tout en préservant notre environnement.

Nous, Habitants de « Vallées et Plateau d'Ardenne » produisons chaque année plus de 13 000 tonnes d'ordures ménagères, collectés en porte-à-porte ou en déchèteries dont une grande partie part à l'enfouissement (près de 9 500 tonnes) à la décharge d'Eteignières ce qui représente plus de 370 kg par habitant.

Depuis 2018, L'ETAT TAXE LOURDEMENT L'ENFOUISSEMENT DES DECHETS. Chaque fois qu'une tonne d'ordures ménagères est enfouie dans les décharges ardennaises, la communauté de communes, à travers vous, paye la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) : cette taxe était de 17€ / tonne en 2019 et progressera jusqu'à atteindre 65€ / tonne en 2025, PRESQUE 400% D'AUGMENTATION! cette taxe s'ajoute au coût normal de traitement et le tout est soumis à une TVA de 10%!

La période actuelle engendre des augmentations qui ont un impact important sur le coût de la collecte et du traitement des déchets.

Les différentes lois nous imposent une baisse de 7% de la totalité des déchets produits sur notre territoire et une baisse de 50% sur la quantité des déchets enfouis pour 2025. Des objectifs très ambitieux.

Pour faire face à cette situation, « Vallées et Plateau d'Ardenne » veille à la bonne gestion du service de collecte et de traitement des déchets.

Nos poubelles contiennent en moyenne 75% de déchets recyclables et/ou réutilisables : à chacun de nous d'adopter de nouvelles et meilleures habitudes pour diminuer ce volume et ainsi éviter une hausse de vos factures.

TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS BAISSER NOTRE PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES.

Tous ces gestes, en **respectant chaque jour les consignes de tri**, en modifiant nos habitudes de consommation, nous permettront de **maîtriser les coûts liés à la collecte et le traitement** des déchets.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous et vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir l'assurance de notre plus complet dévouement.



Régis DEPAIX Président de la communauté de communes « Vallées et Plateau d'Ardenne »



ARTISANS ET COMMERÇANTS

ALICE GRAPHISTE LOGO, AFFICHE, BROCHURE, WEB 06.61.17.41.56

ALVES RECYCLAGE GROUPE GALLOO FER & MÉTAUX 03.24.54.12.34

ANDRY ANDRÉE GÎTE « LA DEMOISELLE » 06.75.60.46.25

BODA NICETTE ET MICHEL GÎTE « LA BOUROUINE » 03.24.35.28.63

BOMBART JOHAN ÉLECTRICITÉ 06.19.85.46.81

CHEVALIER JORDAN LA BIERE FIDÈLE 03.24.35.86.46

CLOEZ MONIQUE ÉLEVAGE DE CHIENS **06.07.09.88.75**

COLAS JONATHAN COUVREUR 06.40.66.86.09

COTHENET PIERRE DISTILLATION **03.24.54.25.70**

COUTANT JÉRÉMY TAXI **06.66.99.17.32**

GARNIER CINDY PLUME - DÉCORATION - EVENEMENTS 06.98.96.95.24

GARNIER JONATHAN LE CERF BLANC - ÉLECTRICITÉ 06.89.11.50.14

GAVAZZI MIGUEL SARL GAVAZZI **06.82.23.12.35**

HERBULOT BERNARD APICULTEUR **03.24.54.21.93 / 06.08.41.18.95**

ITAN CATHERINE PETITES MAINS - COUTURE, RÉPARATION, CRÉATION **06.56.77.54.73**

LACOMBE ANAÏS LE GRAIN D'ANAÏS - PEINTRE FRESQUISTE 06.72.25.58.09

LECLÈRE MORGAN MAÇONNERIE 06.99.93.15.07

LEMÉE J.B. ROTISSERIE **06.86.32.43.57**

LESSIRE JEAN-LUC RELAXATION 03.24.32.48.57

LOUVIER BERNARD COUVREUR AMIANTE NORD-EST 03.24.54.17.10 / 03.24.33.45.02

MALDENT FRÉDÉRIC FM CHAUFFAGE 06.48.34.61.32

MANTELLATO CHRISTINE & ÉRIC LA MURÉE CAMPING 03.24.54.24.45

MARTHY CÉDRIC PEINTRE EN BATIMENT 06.43.09.68.45

OLVEC JEAN-MARC CONSTRUCTION BOIS SCIERIE MOBILE 03.24.59.92.35 / 06.74.00.99.08

PEREIRA OCÉANE SALON DE COIFFURE NEW'HAIRS 03.24.32.87.81

PROCUREUR LAURENT GITE "O LAC DES VIEILLES FORGES" +32.476.715.735

OUINAUX MICHÈLE BAR À JUS - RELAX **03.51.38.15.22**

RODRIGUEZ LINA INSTITUT DOUC'HEURE **03.24.33.41.37**

SOHIER BERNARD TRAITEUR - PAIN - LA POELE ARDENNAISE **06.36.86.74.78**

THYS MARCEL GÎTE DE VACANCES 03.24.40.26.43

TROCHERIE LINDA & PATRICE GÎTE DE FRANCE **03.24.54.23.87**

VANNET ALEXIS PEINTRE EN BATIMENT 06 24 62 11 92

WACKMENKO BORIS DISTILLATION 06.64.34.32.43

Si par inadvertance, un oubli avait été commis sur cette liste, nous vous serions reconnaissants de le signaler en mairie et d'accepter nos excuses.

Le Tour de France à Bourg-Fidèle















